Les prétendues promesses d’un huguenot pour forniquer avec une catholique

Posted on 2 septembre 2026

Le verbe forniquer peut paraître vulgaire de nos jours où il est souvent employé de manière désinvolte. Mais dans le cas présent il est des plus approprié, car dans le sens religieux il signifie avoir des rapports sexuels hors mariage, ce qui est considéré comme un péché par plusieurs religions (christianisme, judaïsme, islam). Le mot vient du latin ecclésiastique *fornicari*, qui dérive de *fornix* (la voûte), désignant par métonymie les lieux de prostitution souterrains de la Rome antique. (Merci Wikipedia).

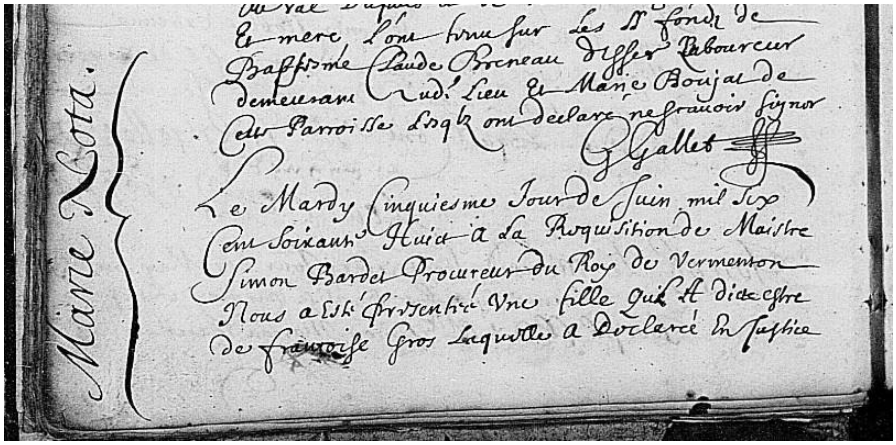

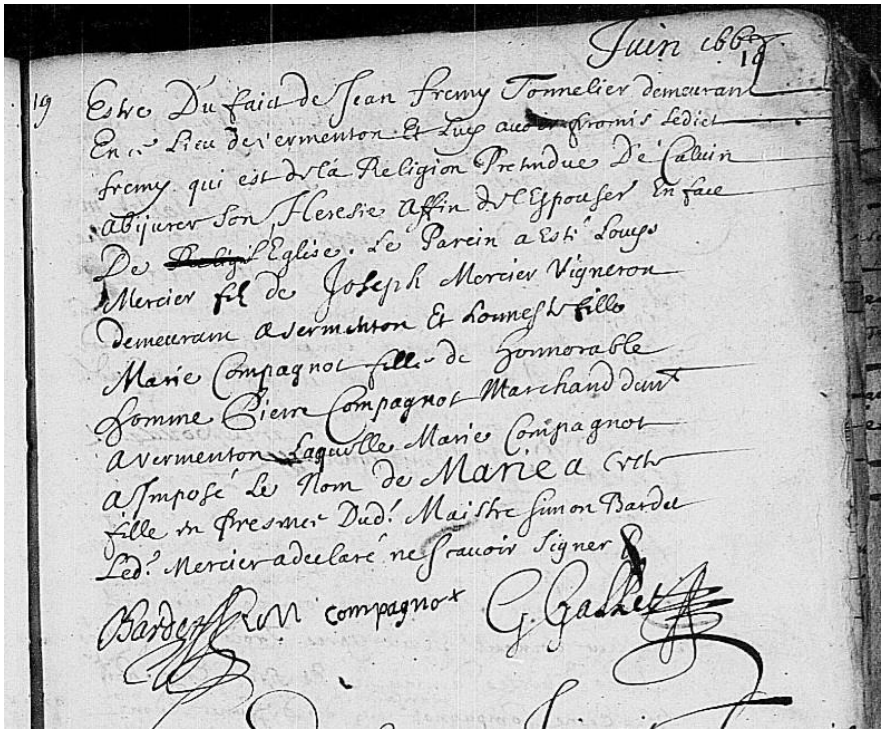

Transcription de l’acte :

« Le Mardy cinquiesme Jour de Juin mil six
cent soixante huict a la Requisition de Maistre
Simon Bardet Procureur du Roy de Vermenton
Nous a esté Presentée une fille quil a dicte estre
de **francoise Gros** Laquelle a declarée en Justice
estre du faict de **Jean fremy tonnelier** demeurant
en ce Lieu de Vermenton et Luy avoir promis ledict
fremy qui est de la Religion Pretendue de Calvin
abjurer son Heresie affin de l Espouser en face
de [rature] l’Eglise. Le Parein a esté Louys
Mercier filz de Joseph Mercier vigneron
demeurant a Vermenton et honneste fille
Marie Compagnot fille de honnorable
homme Pierre Compagnot marchand demt

a Vermenton Laquelle Marie Compagnot
a Imposé le nom de **Marie** a cette fille
en presence dud. Maistre Simon Bardet
Led. Mercier a declaré ne scavoir signer ».

Signé : Bardet, compagnot, G Gallet.

Nous n'avons là que la version de **Françoise GROS**. Vraie ou mensongère, il n'en demeure pas moins que la mère de l'enfant a volontairement forniqué avec **Jean FRÉMY**. La situation aurait pu être identique avec un catholique. Elle a commis *« le péché de la cheurre »* comme disait avec son accent rocailleux un curé du terroir au parler local de la Lozère dans le livre initialement intitulé « *Du sang sur les collines* » de Jean Lartéguy. Attitude aux antipodes de celle de Eugénie de Montijo à qui on attribue la citation *« Sire, le chemin qui mène à ma chambre passe par l'église. »* face aux avances de Napoléon III,

Quatre mois plus tard Marie FRÉMY décède.

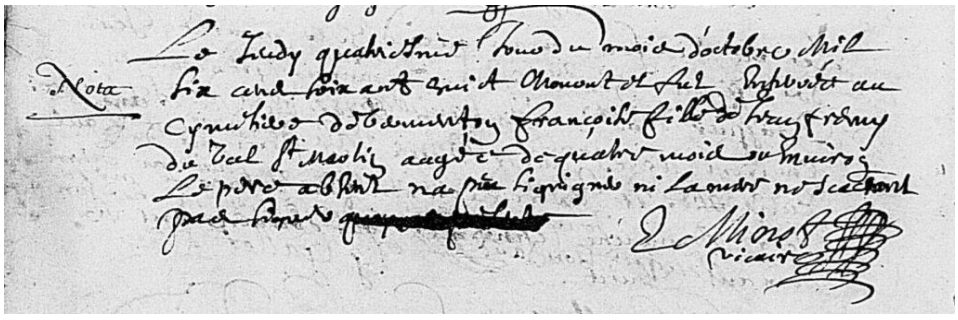

Transcription de l'acte :

« Le Jeudy quatriesme Jour du mois d'octobre Mil
six cent soixante huict Mourut et fut enterrée au
*cymtiere de Vermenton françoise [Faux : **Marie**, Françoise est le prénom de la mère]*
*fille de Jean **Fremy***

du Val St Martin aagée de quatre mois ou environ
Le pere absent na peu signer ni la mere ne scachant
pas signer [2 mots raturés] »

Signé : E Minot vicaire.

Il est à noter qu'en marge du baptême de l'enfant la mention « *Marie Nota* » et « *Nota* » pour l'acte de sépulture.

Nous sommes en 1668, et la religion réformée (« dite réformée » selon l'expression des prêtres catholiques) est encore autorisée depuis l'édit de Nantes de Henri IV mais que sous son petit-fils Louis XIV les huguenots sont soumis à des brimades pour les contraindre à se convertir. Voir pour cela la première partie de l'article sur les TABY (catégorie protestants).

L'acte de décès / Inhumation de la fillette prénommée Françoise au lieu de Marie (quel sérieux !) nous apprend que **Jean FRÉMY** est du Val-Saint-Martin, hameau de Vermenton et qu'il est absent.

Pour la petite histoire il est intéressant de noter que presque un siècle auparavant, un **Jean FRÉMY**, vigneron à Vermenton abjure avec sa femme non nommée son calvinisme à Auxerre le 25 novembre 1572. Sources :« LES PROTESTANTS DANS L'YONNE AU XVIème SIECLE » par Pierre Le Clercq.

Quant à **Françoise GROS**, rien dans les actes concernant sa fille ne permet de l'identifier. Habituellement dans ce type d'acte d'enfants illégitimes sont mentionnés des indications concernant la mère, à savoir sa filiation, son mari défunt etc.
Ici, absolument rien. **Françoise GROS** n'est connue à Vermenton sur Geneanet que par notre saisie de la naissance de sa fille illégitime. Nous n'avons donc pas effectué d'autres recherches dans les registres de cette grosse paroisse, dont le résultat était loin d'être garanti.

Il y a 25 ans, l'article se serait terminé ici. Bien sûr **Jean FRÉMY** aurait été recherché sur les registres de Vermenton après l'abolition de l'édit de Nantes fin 1685 mais esn vain.
Mais Internet est apparu. Fin des années 1990 seulement 4% des foyers ont un accès internet.
Le site internet de généalogie Geneanet est lancé en 1996. En août 2012, la base de données Geneanet passe le cap du milliard de références, celui des deux milliards en août 2015, et celui des six milliards en 2019 [sources : Wikipedia].
Le mot *« références »* donne cependant une fausse idée de la situation réelle car il comptabilise des mêmes individus autant de fois qu'ils apparaissent dans les généalogies personnelle des gens. En plus ce mot *« référence »* n'est pas synonyme de fiabilité. Les arbres généalogiques ainsi que les relevés Geneanet comportent beaucoup d'erreurs. Ces erreurs se multiplient d'autant plus que nombre de gens qui établissent leur généalogie prennent les renseignements sur Geneanet comme argent comptant. Aussi faut-il vérifier les actes (certains n'existent même pas !) ou bien indiquer la source de l'acte pompé ce qui montrera aux autres chercheurs qu'il n'a pas été vérifié.

Bref. La recherche *«Jean Frémy »* effectuée sur Geneanet (nous sommes en 2026) a permis de retrouver notre huguenot dans une prison de Blois (Loir-et-Cher) dans un acte où il épouse en 1682 une femme de sa religion.
Les registres protestants de Blois, Vendôme et Mer de ce département sont en ligne. Ces trois villes sont citées ici car nous les retrouverons par la suite.
La communauté protestante est restreinte à Blois et Vendôme, plus importante à Mer. Le contenu des registres est bien moindre que celui d'une seule des six paroisses catholiques de la ville.
Ce que montrent aussi ces registres, est que presque tous ces protestants sont des artisans ou commerçants et il y a aussi des nobles.

On ignore à quelle date **Jean FRÉMY** a quitté le Val-Saint-Martin de Vermenton pour Blois.
Il n'y a pas de registres protestants des baptêmes, mariages, sépultures pour

Vermenton, et même dans l'Yonne. Aussi aucune source ne permet de le situer entre le baptême de sa fille en juin 1668 et 1677 date à laquelle il est présent au mariage d'un ami **Jean SAUVAGEOT**. C'est d'ailleurs la femme de ce dernier qu'il épousera en 1682 dans la prison royale de Blois.

A l'enterrement de sa fille en 1668 il est dit absent. Avait-il déjà quitté Vermenton ? Le fait qu'il ne soit pas présent à l'enterrement de l'enfant ne permet pas, à lui seul de conclure qu'il était déjà parti. Il y a deux hypothèses :

L'une est qu'il était encore à Vermenton et ne s'est pas rendu à l'enterrement en raison de sa foi, cette absence étant compatible avec le maintien de son identité réformée, sans prétendre qu'elle le prouve.
En tant que protestant il n'avait évidemment aucune obligation d'assister à l'inhumation catholique de son enfant. Cependant la réalité des comportements était plus complexe. En effet des protestants pouvaient être présents à des événements catholiques pour des raisons familiales ou sociales, même sans participer au culte.
Cette absence ne permet pas à elle seule de conclure qu'il avait déjà quitté Vermenton mais elle ouvre cette possibilité.

Ses motivations peuvent être de plusieurs ordres :

Jean FRÉMY, tonnelier et protestant était confronté à une affaire de paternité avec une catholique en juin 1668. Sa situation personnelle était devenue embarrassante voire particulièrement difficile si on exigeait de lui sa conversion et le mariage avec la mère de son enfant.
Mais sa fille illégitime était morte.

Son départ peut parfaitement avoir été provoqué par cette affaire familiale et des considérations économiques qui peuvent expliquer le choix de Blois où il existait une communauté réformée constituant un réseau social, professionnel et même matrimonial (il s'y est marié). Il pouvait exercer son métier de tonnelier dans cette région vinicole. Un tonnelier n'est pas seulement un artisan fabriquant des tonneaux. Son activité est aussi liée à la production, au stockage et au transport du

vin.
Le marché urbain de Blois est plus important que celui du bourg de Vermenton, et Blois était plus intéressant que Vermenton pour un tonnelier huguenot.

Et la communauté protestante de Blois était plus importante que celle de Vermenton. Il faut lui ajouter celles de Vendôme et de Mer. Pour un huguenot cet aspect pouvait être particulièrement important même dans une période où le pouvoir durcissait sa politique contre les réformés.

Jean FRÉMY a pu simplement profiter de sa situation personnelle difficile pour réaliser un projet professionnel de plus grande envergure.

Aussi avait-t-il dans cette ville des connaissances ? Les actes le mettront en liaison avec un **Claude FRÉMY** et sa famille, protestant comme lui, originaire de Sancerre (Cher) limitrophe du Loir-et-Cher.

Cependant, Blois, comme partout, devenait une ville de moins en moins accueillante aux les protestants. avant 1677 nous sommes encore avant la révocation de l'édit de Nantes. La situation se dégrade progressivement sous Louis XIV, les communautés protestantes sont soumises à des restrictions croissantes et à une politique visant à réduire puis éliminer le protestantisme. Les destructions de temples se multiplient dans les années 1660-1680 selon *« Musée protestant »*.

Entre 1670 et 1685 date de l'abrogation de l'édit de Nantes, Blois, Vendôme et surtout Mer étaient bien des foyers protestants établis. La situation est donc plutôt celle d'une attractivité héritée de l'édit de Nantes qui se dégrade progressivement sous Louis XIV.

Une étude universitaire sur la survie des communautés réformées dans le centre de la France confirme qu'en 1685, les principales communautés protestantes de l'Orléannais-Berry se trouvaient notamment à Mer *« P.PERSEE LIVRES Éditions Persée »*.

Mer semble avoir été le foyer protestant le plus important des trois. L'Édit de Nantes avait permis l'établissement d'une église réformée à Mer; et la communauté y était suffisamment importante pour disposer de sa propre organisation religieuse « *Histoire du protestantisme* ».

Blois possédait également une communauté protestante ancienne et active. Les sources indiquent qu'elle comptait notamment des artisans, commerçants, professions libérales et membres de la bourgeoisie, ce qui constitue un environnement intéressant pour les familles protestantes ayant une activité économique. Le ministère de la Culture souligne d'ailleurs qu'après 1685, Blois fut « brutalement privée » d'une partie de cette communauté d'artisans, de lettrés et de savants « *Minsitère de la Culture* ».

Vendôme avait également une communauté réformée organisée.

Le mariage de Jean FRÉMY :

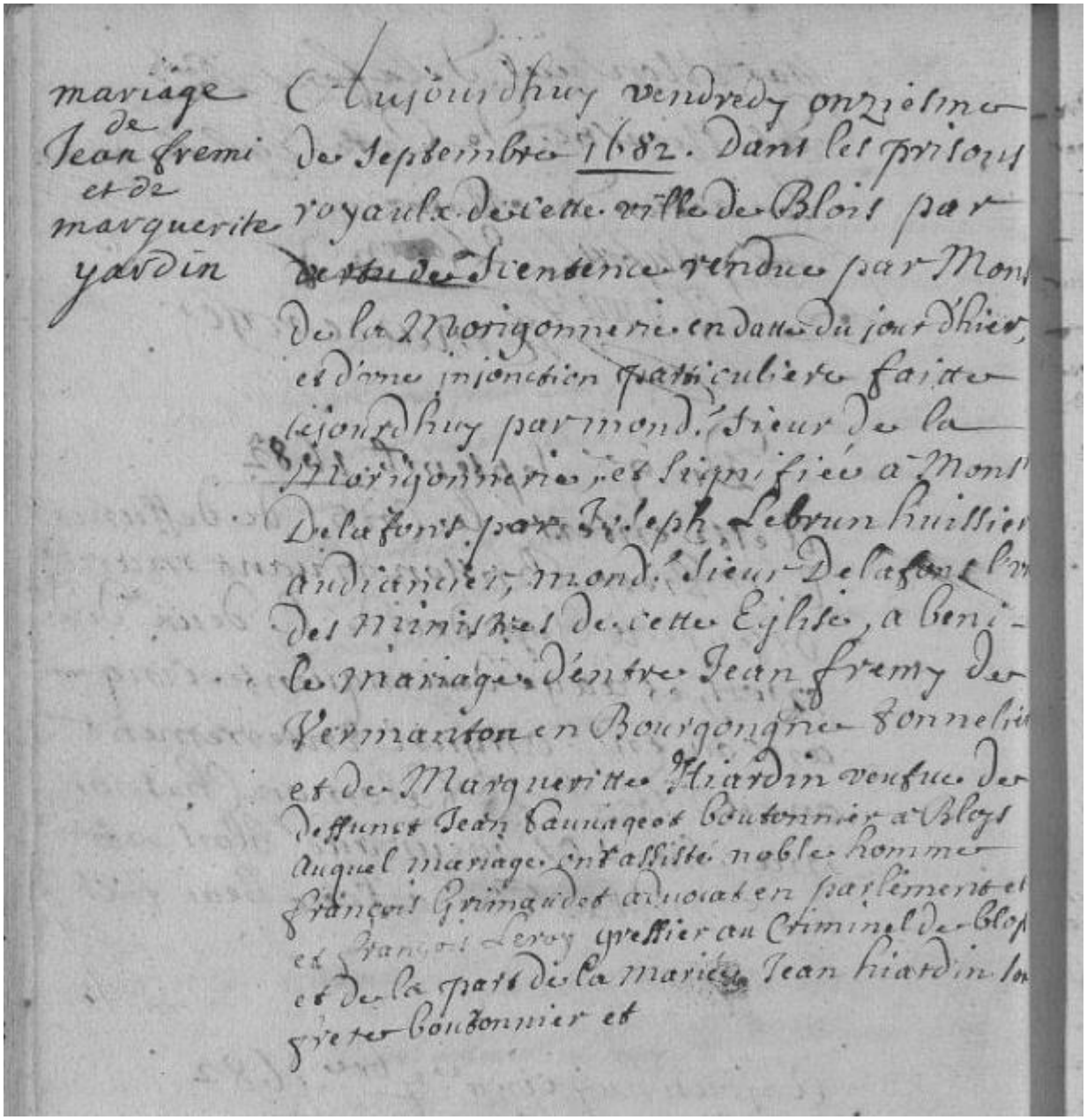

mariage de Jean Fremi et de marguerite yardin

Aujourd huy vendredy onziesme de Septembre 1682. dans les prisons royaulx de cette ville de Blois par vertu de Sentence rendue par Mons de la Morigonmerie en datte du jourd'hier, et donne injonction particuliere faite lejourd'huy par mond. Sieur de la Morigonmerie, ses Signifiee a Mons Delafont. par Joseph Lebrun huissier audiancier, mond. Sieur Delafont l'un des Ministres de cette Eglise, a beni le mariage d'entre Jean Fremy de Vermanton en Bourgongne Sonnelier et de Marguerite Hiardin vefve de deffunct Jean Baunageot boutonnier a Blois auquel mariage a assiste noble homme François Grimaudet advocat en parlement et François Leroy greffier au Criminel de Blois et de la part de la mariee Jean Hiardin son frere boutonnier et

Transcription d l'acte :

« Aujourd huy vendredy onziesme
de septembre 1682. **Dans les prisons**
royaulx de cette ville de Blois par

[rature] scentence rendue par Monsr
de la Morigonnerie en datte du jour d'hier,
et d'une injonction particuliere faitte
lejourd huy par mond. [mondit] sieur de la
Morigonnerie, et signifiée à Monsr
de la fons par Joseph Lebrun huissier
audiancier, mond. sieur de la fons l'un
des ministres de cette Eglise, a beni
le mariage d'entre **Jean fremy de**
Vermanton en Bourgogne tonnelier
et de **Margueritte Hiardin** veufve de
deffunct Jean Sauvageot boutonnier à Bloys
auquel mariage ont assisté noble homme
françois Grimaudet advocat en parlement et
et françois Leroy greffier au criminel de bloys
et de la part de la mariée Jean hiardin son
frere boutonnier et »

[pas de suite, pas de signatures].

Il y a quand même de quoi être quelque peu frustré.
Les actes sur ces registres protestants sont généralement bien rédigés et correctement renseignés. Ici rien sur la famille de **Jean FRÉMY**. L'acte est incompréhensiblement incomplet. Il n'a pas été terminé, aucun témoin n'est donc cité, et il n'est suivi d'aucune signature.
Quand à la raison de l'emprisonnement du marié, nous ne la connaissons pas, elle n'aurait de toute manière pas été mentionnée.

Marguerite HIARDIN également orthographié **YARDIN** est en fait veuve pour la deuxième fois quand elle épouse en 1682 **Jean FRÉMY.**
Son baptême protestant à Blois date du 20 février 1645. Elle est née quelques jour auparavant, il semble que ce soit le 14 du même mois. les chiffres romains mal

tracés après une rature ne permettent pas d'en être certain, l'absence du nom du jour n'aide pas non plus. Cette date est conforme à son âge de 32 ans indiqué lors de son deuxième mariage. C'est important de le mentionner car elle a une sœur cadette homonyme baptisée au temple protestant de Blois le 17 mars 1647 et dont la date de naissance calculée lors de son mariage la fait naître vers 1646.

Quelques mots sur **Marguerite HIARDIN cadette** :

Baptisée donc au temple protestant de Blois le 17 mars 1647, elle épouse le 25 septembre 1670 à l'Église réformée de Blois **Jean DUMOUSTIER** de Vendôme où s'installe le couple. Il est marchand boutonnier comme son père. Après 6 enfants nés au rythme de un par an, de 1672 à 1678, elle décède le 23 février 1678. Son mari se remariera deux ans plus tard avec une nommée **Anne DUMOSTIER**. La parenté entre eux nécessitera une dispense du Roi.
Marie DUMOUSTIER sœur de Jean épouse à Blois en 1677 **Jean HIARDIN** frère des deux Marguerite. Il est également boutonnier.
Une autre Sœur, **Anne DUMOUSTIER** avait épousé à Blois en 1658 le nommé **Martin GARDON** natif de Paris, demeurant à Authon (Loir-et-Cher). Il est également marchand boutonnier.

Revenons à **Marguerite HIARDIN** aînée dont son acte de baptême qui suit :

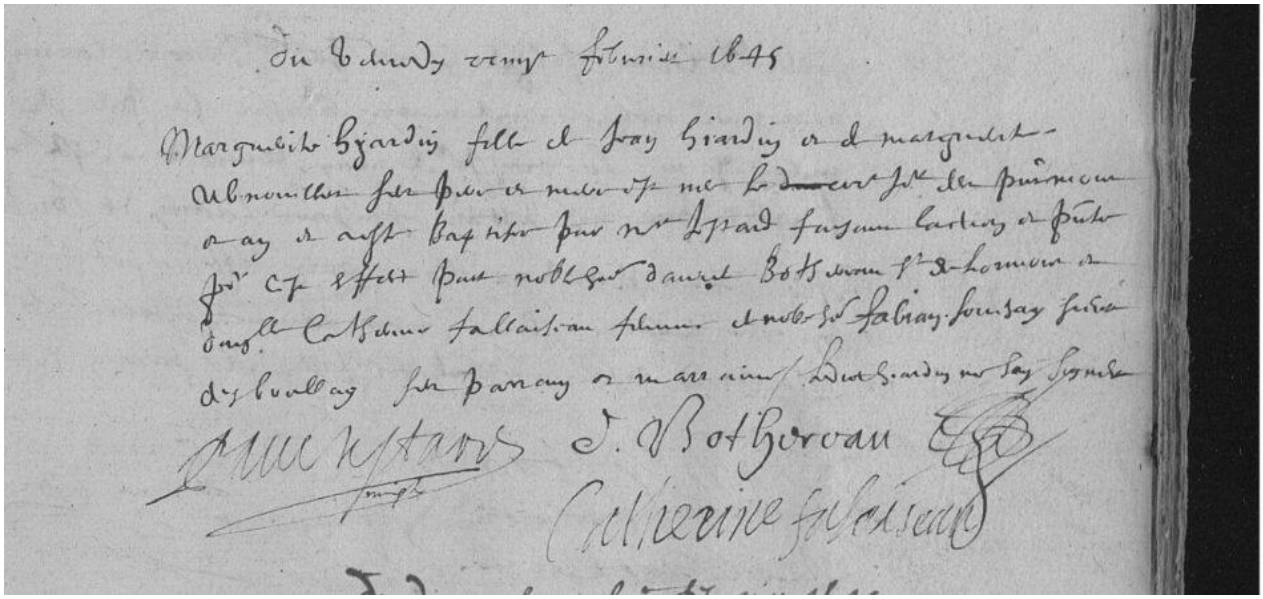

Son père **Jean HIARDIN** (ca 1610-1682) qui ne sait pas signer, ce qui est rare dans cette communauté religieuse, est qualifié dans les actes de boutonnier et de marchand boutonnier. son fils Jean, son gendre Jean DUMOUSTIER / DUMOUTIER qui a épousé Marguerite cadette en 1670 exercent la même profession. Et il y en a d'autres. Comment le commerce des boutons pouvait-il permettre à plusieurs familles de vivre ?
Sa mère **Marguerite VERNOUILLET** est née avant 1621 et est décédée avant le 24 janvier 1677 selon l'acte de mariage de son fils Jean Hiardin.
La naissance et le baptême selon le culte protestant de 10 enfants du couple ont été relevés entre 1641 et 1655.

Marguerite HIARDIN aînée a été mariée en première noces (rien n'indique un mariage précédent) à **Jacques JOUANNEAU**, également orthographié JOYNEAU et JOINEAU, cordonnier de son état.
Nous n'avons pas l'acte de mariage. Tout ce que nous savons provient des registres protestants de Blois. Le couple était installé dans la ville de Mer. Les registres de Mer qui nous intéressent ne sont pas parvenus jusqu'à notre époque. **Jacques JOUANNEAU** est décédé avant septembre 1668 comme l'indique l'acte de la naissance posthume à Blois où Marguerite est revenue vivre, de son fils Henri qui décèdera en septembre 1670. Un autre fils est connu, il est né vers 1667 certainement à Mer, il décède à Blois en avril 1669. Rien n'indique si le couple a eu

d’autres enfants.

Le 20 juillet 1677 est célébré à Blois le mariage protestant de **Marguerite HIARDIN veuve JOUANNEAU** avec **Jean SAUVAGEOT**, également écrit dans certains actes SAUVAGEAU. Lui aussi est marchand boutonnier, originaire de Bourg-Neuf, quartier de Couches en Saône-et-Loire. Ses parents **Salomon SAUVAGEOT** qualifié de marchand et de maître charpentier (décédé avant janvier 1674) & **Anne BELOT** (décédée à Buxy en Saône-et-Loire en avril 1982) sont également de la religion réformée.

« Du Jeudy vint Juillet 1677
Aujourd huy vint Juillet 1677 a este Beny le mariage
*d’entre **Jean Sauvageot** Boutonnier natif de borneuf [bourgneuf sur l’autre exemplaire]*
en bourgogne fils de deffunct Salomon Sauvageot aussy
marchand et d’anne Belot ses pere et mere d une part
*et **marguerite Yardin** vefve feu [de deffunct sur l’autre acte] Jacques Jouanneau d autre*
part et a ledict espoux este aage de vingt deux ans
et ladite espouse de trente deux ans a la celebration duquel mariage
*ont assisté de la part dudict Sauvageot **les Srs Jean fremi***
***et Jerome fremi freres du pays de bourgogne** fils*
fils [sic] amis, et de la part de ladite yardin Jean Yardin son
pere et jean yardin son frere lequel mariage a este
Beny par monsr Janiçon ministre de cette eglise ledict
yardin pere a desclare ne scavoir signer de ce enquis.
[rajouté à droite] et ledit jean fremi »

Signé :
– Janiçon
– J Sauvageot
– Margree rite yiar din

– *Jean hiardin*
– *J fremy*

Comme nous le voyons, **Jean FRÉMY** et son frère **Jérôme FRÉMY** *« du Pays de Bourgogne »* amis du marié sont présents. Nous ne verrons jamais plus Jérôme dans les actes.

Le couple aura trois enfants. Pierre mourra à l'âge de un an, Nous reviendrons sur les deux autres Jean & Jeanne lors de leur mariage.

Jean SAUVAGEOT né vers 1654, décède à Blois le 04 octobre 1680. Il est inhumé, de toute évidence dans le cimetière protestant le lendemain.

La suite nous l'avons vue, **Marguerite HIARDIN** aînée épouse dans la prison royale de Blois où il est incarcéré **Jean FRÉMY**, tonnelier, originaire de Vermenton en Bourgogne (Yonne).

Un peu plus de 5 mois plus tard naîtra à Blois le 26 février 1683 un fils prénommé comme son père. Le baptême protestant a été célébré deux jour après en l'absence dudit père, peut-être toujours incarcéré. **Aucun acte par la suite ne le verra vivant**.

Encore une fois il a engrossé une femme, ici la veuve de son ami sans être marié avec elle. C'est peut-être ce qui a motivé ce mariage dans la prison où il était enfermé. Si **Marguerite HIARDIN** n'était pas tombée enceinte, se seraient-ils mariés ?

Le 18 octobre 1685 Louis XIV promulgue L'édit de Fontainebleau qui révoque celui de Nantes d'avril 1598 par lequel Henri IV, son grand-père

avait octroyé la liberté de culte aux protestants.

Il ne faut pas s'imaginer que 1685 tombe comme un couperet totalement imprévisible. La révocation est l'aboutissement d'une politique de pression commencée plusieurs années auparavant. En 1681 commencent les dragonnades (logement militaire forcé), et en 1685 elles se généralisent au sud de la Loire « *Musée protestant* ».

Le culte protestant est donc interdit. Plus de temples, cimetières fermés, plus de registres consignant les baptêmes, mariages et sépultures dédiés.
Le dernier acte protestant à Blois est du 07 octobre 1685.
Nous n'avons pas les actes de conversion (forcée) des protestants de la ville.

La suite des investigations se focalise sur la recherche de l'acte de sépulture de **Jean FRÉMY** et de **Marguerite HIARDIN**.

Il est étonnant que sur Geneanet il n'y a que quatre arbres citant ce couple en comptant celui que nous avons établi, et il n'est l'ancêtre d'aucun des ce quatre. De même il n'existe que quatre arbres concernant le couple **Jean SAUVAGEOT** et **Marguerite HIARDIN** toujours en comptant celui que nous avons établi et un seul les a pour ancêtres.
Il faut noter des erreurs dans les arbres et relevés. Les deux Marguerite ont souvent été confondues.

Le suite des recherches se fait dans les paroisses où les relevés Geneanet indiquent la présence d'actes concernant les enfants de **Marguerite HIARDIN**.

Jean SAUVAGEOT son fils né le 10 mai 1678 à Blois de son deuxième mariage, baptisé protestant deux jours plus tard, qualifié de journalier, épouse le 02 juin 1704, en la paroisse Saint-Honoré de Blois où demeurent les deux futurs, **Catherine ROGER** (1681-1745) baptisée dans la religion catholique. Des enfants naîtront de cette union.
L'acte est filiatif mais n'indique pas si **Marguerite HIARDIN** est présente. Sa signature n'y est pas. **Jean FRÉMY** n'est pas mentionné en tant que beau-père du

marié. Tous les témoins sont de la famille de la mariée.
Cependant au baptême le 10 février 1706 de **Catherine SAUVAGEOT**, premier enfant du couple née deux jours auparavant le parrain est le grand-père maternel de l'enfant, la marraine la grand-mère paternelle. **Marguerite HIARDIN** signe en bas de l'acte, difficilement.
Il semblerait donc que **Marguerite HIARDIN** ait accepté sa conversion forcée. Ne nous y trompons pas, comme nous l'avons vu à Sacy avec les TABY, après l'Édit de Nantes, **Jeanne TABY** a manifesté un minimum de catholicisme pour ne pas attirer l'attention et à ce titre il a été relevé qu'elle avait été marraine une seule fois, et ce tout en restant dans le cadre familial car c'était pour une nièce.

Jeanne SAUVAGEOT fille de **Marguerite HIARDIN**, née posthume à Blois le 22 octobre 1680, baptisée en l'église réformée deux jours après, épouse en la paroisse Saint-Honoré de Blois le 07 janvier 1721 **Michel DU FOIS**. **Marguerite HIARDIN** est mentionnée dans la filiation mais sa signature ne figure pas sur l'acte.

Jean FRÉMY maître cordonnier, fils né du 3è mariage de **Marguerite HIARDIN** le 26 février 1683 à Blois, baptisé deux jours après en l'église réformée, épouse le 08 août 1712 en la paroisse Saint-Martin de Blois **Anne BOURDIN** née d'une famille catholique.
L'acte indique les filiations, **Jean FRÉMY** père, qualifié de maître tonnelier y est dit décédé. Le marié et sa mère sont dits de la paroisse Saint-Solenne de Blois. **Marguerite HIARDIN** est présente et signe.

La suite des investigations a consisté à rechercher l'acte de sépulture de J**ean FRÉMY père** & de **Marguerite HIARDIN**.

Les actes de mariage des enfants de **Marguerite HIARDIN** nous indiquent que la famille a habité sur plusieurs paroisses. En outre lorsque **Jean FRÉMY** fils décède, sa femme **Jeanne BOUDIN** était déjà morte le 07 février 1758 sur la paroisse Saint-Martin de Blois. Son mari **Jean FRÉMY fils** décède le 06 février 1764 à l'Hôtel-Dieu de Blois. Dans l'acte il est mentionné qu'il est natif de la paroisse Saint-Honoré de Blois, ce que bien sûr son acte de baptême protestant n'indiquait pas. C'est sur

cette paroisse où il demeurait qu'il s'est marié en 1704.

Les recherches de l'acte de sépulture de **Jean FRÉMY père**, ont été effectuées avec pour date butoir le 08 août 1712, sur les registres protestants entre février 1683 (naissance de **Jean FRÉMY fils**) et décembre 1785 (fin des registres protestants), puis paroisse Saint-Martin et aussi paroisse Saint-Solenne où **Jean FRÉMY fils** est dit demeurer lors de son mariage en 1712.
Son acte de décès / sépulture ne figure pas non plus das le registre de l'Hôtel-Dieu de Blois qui ne débute qu'en 1706.
Le registre de l'Hôpital général de Blois ne couvre pas la période qui nous intéresse ici.
Jean FRÉMY père n'a pas eu d'autre enfant d'avec **Marguerite HIARDIN**. On peut donc se demander s'il est mort en prison.
Avant le 08 août 1712, la prison royale de Blois, alors établie dans la Tour Beauvoir, dépendait de la paroisse Saint-Solenne pour l'enregistrement et l'inhumation des détenus qui y décédaient. Pour information, c'est à cette date précise, le 8 août 1712, qu'un accord ou règlement a officiellement transféré la charge spirituelle et d'inhumation des prisonniers à la paroisse Saint-Honoré. À partir de ce moment, les sépultures des prisonniers décédés ont été inscrites sur les registres paroissiaux de Saint-Honoré et leurs corps enterrés dans son cimetière selon Google.

La recherche de l'acte de sépulture de **Marguerite HIARDIN** s'est faite à partir du 07 avril 1713, date à laquelle elle est marraine de sa petite-fille. La possibilité de débuter les recherches à la date du 07 janvier 1721 date de mariage de sa fille **Jeanne SAUVAGEOT** a été écartée, car si **Marguerite HIARDIN** est citée dans la filiation de sa fille et n'y est pas dite défunte, elle n'a pas signé l'acte et n'est pas non plus dite présente, il y a tellement de cas où la personne est déjà décédée et les actes ne le mentionnent pas, qu'il a été plus prudent d'effectuer les recherches dès avril 1713.
Au deux paroisses citées pour son dernier mari a été ajoutée celle de Saint-Honoré de Blois où s'était marié son fils **Jean SAUVAGEOT**.
Les recherches ont été effectuées jusque la date de 1743 (Marguerite aurait alors

98 ans) et étendues à l'Hôpital Général dont le registre ne débute qu'en 1735.

C'est peut-être 3000 pages qui ont été consultées pour rechercher l'acte de sépulture des époux. Tout cela a été infructueux mais pas vain car une hypothèse va en découler.
Sont-ils décédés dans une autre paroisse ou même autre ville comme Vendôme ou Mer ? Familialement il n'y a aucune raison.

Il reste l'hypothèse que tous deux ont rejeté les sacrements catholiques au moment de leur décès, et sont morts dans la religion protestante. Contrairement à certains prêtres il n'y a pas de mention « pour mémoire » comme l'avait indiqué le curé de Mas-Saintes-Puelles dans son registre.
Il ne faut pas oublier que **Jean FRÉMY** avait quitté Vermenton et a vécu à Blois dans la religion protestante qu'il n'a pas abjurée à la naissance de sa fille en 1668.
Il est à noter aussi, que jusque dans les dernières années consultées pour rechercher l'acte de sépulture de Marguerite, il y a quelques actes d'abjuration.

S'ils sont bien décédés en tant que protestants, il n'ont pas été inhumés dans un cimetière paroissial, mais dans un jardin privé, dans une cave, ou « encrotés » dans les champs comme l'avait écrit un curé.

Finalement il en a été de même pour ces deux protestants comme pour grand nombre de catholiques, à commencer par les rois, ce qu'exprime le philosophe Arthur Schopenhauer dans son livre *« Le monde comme volonté et comme représentation »*, la vraie nature des choses qui se cache derrière les hypocrites apparences l'a emporté sur les préceptes des deux religions.